

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 33 (2006)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une assurance sans frontières
pour les Suisses à l'étranger.

L'International Health Plan proposé par la CSS Assurance comble cette lacune par une protection complète aussi bien privée que professionnelle pour la maladie, l'accident et la maternité. Informations et offre sous:

www.ihp.ch

Téléphone: ++41 58 277 16 87/91

E-Mail: ihp.info@css.ch

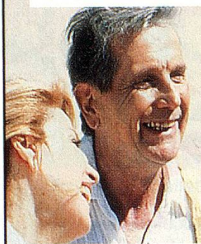
SR 6/06



Assurance

CSS

Rente ~~oder~~ und Kapital



Der Anlageplan RentenTIP® erhält Ihr Kapital und sichert Ihnen ein regelmässiges Einkommen in Form einer Rente in Höhe von 6,5% pro Jahr Ihres investierten Kapitals*. Verlangen Sie unsere Unterlagen oder ein persönliches Gespräch. Wir freuen uns auf Ihren Anruf.

ProTIP Financial Products AG
Hauptstrasse 36, CH-8546 Islikon
Telefon +41 52 369 05 65

Fax +41 52 369 05 68
f.simbuerger@protip.ch
www.protip.ch



*Beispiel: Eine Einlage von € 250'000.- ergibt Auszahlungen von € 16'250 pro Jahr.



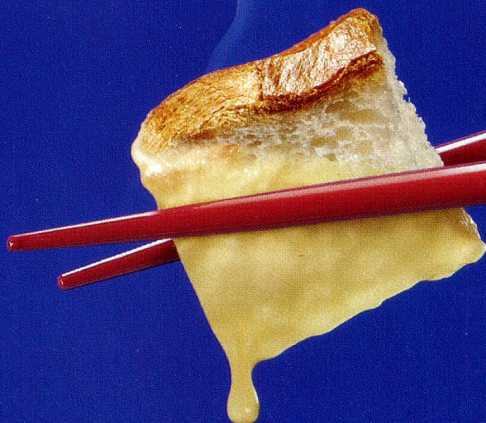
Laissez une trace, faites quelque chose pour nos compatriotes de l'étranger !

En désignant un légataire ou un héritier, vous déterminez au-delà de votre décès le sort de votre argent, vos immeubles ou vos biens*. L'Organisation des Suisses de l'étranger engage l'intégralité des ressources héritées en faveur des Suisses de l'étranger, conformément à la volonté du testateur. En faisant un legs à l'OSE ou en l'instituant héritière, vous témoignez durablement de votre solidarité avec nos compatriotes de l'étranger.

*A cet effet, il est nécessaire que vous rédigiez un testament. Une feuille d'information facilement compréhensible vous explique comment procéder. Si vous souhaitez l'obtenir, l'OSE se fera un plaisir de vous l'envoyer. Service juridique de l'OSE, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne. info@aso.ch

Aidez-nous à aider!

Votre contact direct avec la Suisse ▶



www.swissinfo.org ▶

Actualité suisse
Info votations/élections
Actualité internationale
Dossiers thématiques
Forums de discussion
Swisslinks
Contact ▶

swissinfo
depuis 70 ans au service de l'info

idée suisse